
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 3 juin 2013 à 19 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
M. Alvaro Farinacci, conseiller de ville
Mme Laura Palestini, conseillère d'arrondissement
M. Vincenzo Cesari, conseiller d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut
Mme Hellen Dionne, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Marc Morin, Directeur d'arrondissement

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA13 20 0297

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

- 10.05.1 Félicitations – 50^e anniversaire de mariage
- 10.05.2 Condoléances
- 10.05.3 Condoléances
- 10.06.1 Programme Équi T-É
- 20.07.1 Contrat à Pavages d'Amour

et en retirant les points :

20.04 Nettoyage de puisards
51.02 Nomination

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA13 20 0298

Période de réponses et questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
Mme Denise Chenel	Sécurité – terrasse Greenfeld Suggestions : - panneau de vitesse - arrêt à l'intersection - surveillance accrue - défense de stationner près de l'intersection	Comité de circulation
Mme Kulvinder Bhullar	Changement de zonage Shevchenko/Dora	
Mme Annie Cadieux	Projet Bois-des-Caryers, phase 5	
Mme Katia Svoiski	Projet Bois-des-Caryers – rue	
M. Joseph Pugliese	Cellule – fournisseur Sécurité publique – boul. Shevchenko Fracturation hydraulique	
M. Steven Laperrière d'arrondissement	Dotation Taxes locales	Direction
M. Alain Meunier	Alimentation en eau potable	

La période de 30 minutes étant écoulée, la période de questions reprendra à la fin de la séance.

10.03

CA13 20 0299

Félicitations à M. Glenn Herring - Monsieur Canada Natural Bodybuilding Champion

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à monsieur Glenn Herring qui s'est mérité, pour une quatrième fois, le titre de Monsieur Canada Natural Bodybuilding Champion lors de la compétition qui s'est tenue à Winnipeg le 27 avril dernier.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA13 20 0300

Félicitations au personnel de la bibliothèque - 1er prix de Bibliothèque et Archives Canada

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

Que le conseil félicite et remercie chaleureusement tout le personnel de la bibliothèque ainsi que la chef de division, Mme Marie-Andrée Marcoux, et plus spécifiquement mesdames Chantal Gagné, bibliothécaire à la section jeunesse, et Louise Poulin, technicienne, qui ont reçu le soutien de tout le personnel de la section jeunesse, ce qui leur a permis de remporter le Premier prix décerné par Bibliothèque et Archives Canada et la banque TD pour la réalisation du club lecture d'été 2012 auquel s'étaient inscrits plus de 900 enfants.

Adoptée à l'unanimité.

10.05 1133413059

CA13 20 0301

Félicitations - 50e anniversaire de mariage

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à madame Angela Carriero et monsieur Pino Di Legge qui ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage le 1^{er} juin 2013.

Que les souvenirs heureux que vous évoquez après cinquante ans de vie commune vous soient autant de promesses de bonheur pour l'avenir.

Adoptée à l'unanimité.

10.00

CA13 20 0302**Condoléances - décès de Mme Roxane Dubé Claude**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Roxane Dubé Claude qui a perdu la vie lors d'un tragique accident dans les rapides de Lachine le 22 mai dernier.

Les membres du conseil prient les membres de sa famille d'agréer l'expression de leurs plus sincères condoléances.

Adoptée à l'unanimité.

10.11

CA13 20 0303**Condoléances - décès de Mme Theodora Karkavilas**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Theodora Karkavilas survenu le 12 mai 2013.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.00

CA13 20 0304**Appui au règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils de l'arrondissement du Sud-Ouest**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'appuyer l'adoption du règlement à la circulation des camions et des véhicules-outils de l'arrondissement du Sud-Ouest conformément à la politique du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Adoptée à l'unanimité.

10.06 1136152024

CA13 20 0305

Soutien au projet ÉQUI T-É visant à favoriser la persévérance scolaire

Considérant l'importance de la réussite éducative et de la persévérance scolaire pour le développement social et économique de l'arrondissement de LaSalle;

Considérant la présence de plus en plus nombreuse des jeunes de niveau secondaire sur le marché du travail;

Considérant la nécessité, pour favoriser la réussite éducative et la persévérance scolaire, d'établir un sain équilibre entre le travail et les études chez les jeunes;

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De renouveler notre soutien pour l'année 2013-2014 au projet ÉQUI T-É dans l'arrondissement visant à favoriser la persévérance scolaire par les actions suivantes :

1. Sensibiliser les jeunes et le milieu aux enjeux de la conciliation travail-études;
2. Rassembler la communauté autour des valeurs et des objectifs du projet ÉQUI T-É;
3. Obtenir l'engagement des jeunes et des employeurs au projet ÉQUI T-É;
4. Souligner et valoriser la contribution positive des différents intervenants à l'ÉQUI T-É

Adoptée à l'unanimité.

10.10 1132365030

CA13 20 0306

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 mai 2013 à 19 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA13 20 0307**Approbation du compte rendu du Comité consultatif d'urbanisme du 8 mai 2013**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'approuver le compte rendu du Comité consultatif d'urbanisme du 8 mai 2013.

Adoptée à l'unanimité.

10.08 1132363063

CA13 20 0308**Adoption du compte rendu de la réunion du Comité de circulation du 24 avril 2013**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu de la réunion du Comité de circulation du 24 avril 2013.

Adoptée à l'unanimité.

10.09 1136152019

CA13 20 0309**Contrat au Groupe Kloda Focus - location d'équipements pour les spectacles du 24 juin et du 1er juillet**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'octroyer au Groupe Kloda Focus inc. le contrat de location des équipements pour la sonorisation, l'éclairage et la scène pour les spectacles du 24 juin et du 1er juillet 2013 au montant 35 814,71 \$, conformément à l'appel d'offres no 13-12741.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1133413056

CA13 20 0310

Contrat avec Bell Canada - service de téléphonie Centrex

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'autoriser le directeur d'arrondissement à signer avec Bell Canada une prolongation du contrat actuel de service de téléphonie Centrex pour une période d'un an, du 21 avril 2013 au 20 avril 2014.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1132365029

CA13 20 0311

Contrat à Nordikeau - programme de rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc

Considérant que cet appel d'offres ne fait pas partie des contrats visés par la Loi 1 ou un décret adopté en lien avec la Loi 1;

Considérant que le plus bas soumissionnaire n'est pas inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);

Considérant qu'une clause administrative protège la Ville si la situation juridique de l'adjudicataire est modifiée pendant les travaux;

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense de 41 626,13 \$, taxes incluses, pour l'exécution d'un programme de rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Nordikeau Inc., le contrat R.A. 13-1515 à cette fin (appel d'offres sur invitation 13-12877), au prix de sa soumission, soit au prix total 41 626,13 \$, conformément au cahier des charges.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1136152028

CA13 20 0312**Dépense additionnelle - redevances environnementales pour la disposition des résidus de balayage de rues**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'entériner une dépense additionnelle de 29 721,04 \$ taxes incluses à Recyclage Notre-Dame Inc. afin d'inclure le paiement des redevances environnementales pour la disposition des résidus de balayage de rues (année 2013) dans l'arrondissement de LaSalle, majorant ainsi le montant total du contrat de 63 236,25 \$ à 92 957,29 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1136152025

CA13 20 0313**Contrat aux Industries SIMEXCO - aménagement d'une aire de jeux d'eau**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense de 259 515,82 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de structures, jets, équipements et composantes nécessaires à l'aménagement d'une aire de jeux d'eau d'envergure dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Les industries SIMEXCO inc., le contrat M.S.13-251.3 à cette fin (appel d'offres public 301678), au prix de sa soumission, soit au prix total de 259 515,82 \$ conformément au cahier des charges.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1135990023

CA13 20 0314**Contrat aux Entreprises Canbec Construction - remplacement des bornes incendie**

Considérant que cet appel d'offres ne fait pas partie des contrats visés par la Loi 1 ou un décret adopté en lien avec la Loi 1;

Considérant que le plus bas soumissionnaire possède une licence conforme de la Régie du bâtiment;

Considérant que le plus bas soumissionnaire n'est pas inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);

Considérant qu'une clause administrative protège la Ville si la situation juridique de l'adjudicataire est modifiée pendant les travaux;

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense de 102 584,55 \$, taxes incluses, pour des travaux de remplacement des bornes incendie existantes dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Les Entreprises Canbec Construction Inc., le contrat B.I.13-1516 à cette fin (soumission 298497), au prix de sa soumission, soit au prix total 102 584,55 \$, conformément au cahier des charges.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1136152027

CA13 20 0315

Contrat aux Pavages D'Amour - reconstruction aqueduc et égout sur la 5e Avenue

Considérant que les citoyens LaSallois sont en droit d'avoir des infrastructures routières sécuritaires et de bonne qualité;

Considérant que cet appel d'offres fait partie d'un décret adopté en lien avec la Loi 1;

Considérant que le plus bas soumissionnaire possède une licence conforme de la Régie du bâtiment;

Considérant que le plus bas soumissionnaire n'est pas inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);

Considérant qu'une clause administrative protège la Ville si la situation juridique de l'adjudicataire est modifiée pendant les travaux;

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense de 961 102,47 \$, taxes, contingences et frais incidents inclus, représentant 32,92 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction aqueduc, égout unitaire 5^e Avenue (appel d'offres public 294420).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement LaSalle.

Le tout conditionnel à l'octroi du contrat par le conseil municipal.

De recommander au conseil municipal :

1. D'autoriser une dépense de 1 958 195,07 \$ taxes, contingences et frais incidents inclus, représentant 67,08 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction aqueduc, égout unitaire 5^e Avenue (appel d'offres public 294420).
2. D'accorder à la compagnie Les Pavages D'Amour Inc. le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission soit 2 844 297,54 \$, conformément aux plans et aux cahiers des charges préparés pour ce contrat.
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par la ville centre.

Adoptée à l'unanimité.

20.18 1136152022

CA13 20 0316

Protocoles d'entente avec 8 organismes - activités estivales

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accepter les protocoles d'entente intervenus entre les huit organismes mentionnés dans le sommaire décisionnel et l'Arrondissement de LaSalle pour la tenue d'activités estivales pour les enfants du quartier.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut à signer ces protocoles.

D'autoriser une contribution financière de 1 500 \$, toutes taxes incluses, au Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux à titre de dédommagement pour les frais d'entretien supplémentaires reliés à l'hébergement d'Héritage Laurentien pour la réalisation de ses activités estivales.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1133413066

CA13 20 0317

Contribution financière au Club de gymnastique Jeune Aire de LaSalle - programme souvenir

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière au montant de 300 \$ au Club de gymnastique Jeune Aire de LaSalle pour la réalisation du programme souvenir du gala annuel qui aura lieu le 15 juin 2013 au Cégep André-Laurendeau. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1133413055

CA13 20 0318

Contribution financière à l'Association musicale de LaSalle - programme souvenir

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accorder une contribution financière au montant de 300 \$ à l'Association musicale de LaSalle pour la réalisation du programme souvenir de son concert annuel qui aura lieu le 8 juin 2013 au Théâtre du Grand Sault. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1133413064

CA13 20 0319

Contribution financière à la Ligue de sacs de sable de LaSalle - participation au championnat provincial

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 600 \$ à la Ligue de sacs de sable de LaSalle pour la participation d'une équipe au championnat provincial qui s'est tenu à Maniwaki les 18 et 19 mai 2013.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1133413062

CA13 20 0320

Contribution financière aux Cadets de l'Aviation Royale du Canada Escadron 796 - revue annuelle

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accorder une contribution financière au montant de 300 \$ au Cadets de l'Aviation Royale du Canada, Escadron 796 LaSalle, pour la réalisation du programme de la revue annuelle. Le message du conseil a été approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1133413061

CA13 20 0321

Contribution financière à l'école Cavalier-De LaSalle - programme souvenir du gala méritas

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière au montant de 300 \$ à l'école secondaire Cavalier-De LaSalle, par le biais de la Fondation Cavalier-De LaSalle, pour la réalisation du programme souvenir du gala méritas qui aura lieu le 6 juin 2013. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1133413067

CA13 20 0322

Convention et contribution financière - Table de développement social de LaSalle

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'accorder une contribution financière de 31 113 \$ à la Table de développement social de LaSalle conformément aux paramètres de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social.

D'accepter la convention et autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.14 1133413054

CA13 20 0323

Convention et contribution au Centre du Vieux Moulin de LaSalle - soutien à la gestion du programme PAIR

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'approuver la convention à intervenir entre le Centre du Vieux-Moulin de LaSalle et l'Arrondissement de LaSalle pour le soutien à la gestion du programme PAIR et accorder une contribution financière de 6 800 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à cette fin.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.15 1133413058

CA13 20 0324

Addenda au protocole d'entente avec le Club garçons et filles - annexe au chalet du parc Lefebvre

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accepter un addenda au protocole d'entente intervenu entre le Club garçons et filles de LaSalle et l'Arrondissement de LaSalle concernant l'utilisation de l'annexe au chalet du parc Lefebvre.

D'accorder une contribution financière de 20 000 \$ à cette fin.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cet addenda.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.16 1133413063

CA13 20 0325**Contribution financière à l'école secondaire Cavalier-De LaSalle - achat de l'oeuvre "L'Esseulée"**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 5 000 \$, toutes taxes incluses si applicable, à l'école secondaire Cavalier-De LaSalle pour l'achat de l'oeuvre "L'Esseulée" de monsieur Roger Langevin qui a été implantée sur le terrain de l'école dans le cadre de son action en matière de prévention de l'intimidation sous toutes ses formes. De fournir un plan d'aménagement paysager et d'exécuter les travaux d'excavation et de remblai de la fosse destinée à recevoir l'oeuvre.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.17 1133413065

CA13 20 0326**Délégation à un voyage d'étude de l'association des urbanistes et aménagistes municipaux du Québec**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De déléguer madame Sylvie Champagne, chef de division urbanisme ou madame Jacinthe Côté, conseillère en aménagement, à un voyage d'étude de l'Association des urbanistes et aménagistes municipaux du Québec, qui se tiendra à Vancouver, du 16 au 20 octobre 2013. Les frais pour ce voyage (inscription, transport, hébergement, repas, etc.) seront assumés en totalité par l'employée participante.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1132363082

CA13 20 0327

Proclamation - Journées de la culture

Attendu que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de l'Arrondissement de LaSalle et de la qualité de vie de ses citoyens;

Attendu que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

Attendu que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

Attendu que l'Arrondissement de LaSalle a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

Attendu que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

Attendu que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Que l'Arrondissement de LaSalle, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1132365028

CA13 20 0328

Permis de boissons à l'Association Canadienne Nigérienne de Montréal - journée culturelle

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'autoriser l'Association Canadienne Nigérienne de Montréal à se procurer un permis pour vendre des boissons alcoolisées lors de la journée culturelle du 27 juillet dans le stationnement du centre commercial Rio-Can moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne sera vendue à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1133413057

CA13 20 0329**Fermeture de la rue Thierry - fête paroissiale de la Mission Madre dei Cristiani**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De modifier la résolution no CA13 20 0141 afin de préciser que la rue Thierry sera fermée entre les rues Turley et Tétrault du vendredi 24 mai au lundi 27 mai 2013 à midi lors de la fête paroissiale de la Mission Madre dei Cristiani.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1133413060

CA13 20 0330**Disposition des effets et biens mobiliers désuets**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'approuver la disposition des effets et biens mobiliers désuets et ne servant plus à l'usage de l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1132607002

CA13 20 0331**Approbation des bons de commande - virements budgétaires et factures**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 20 avril au 20 mai 2013, ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour le mois d'avril 2013.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1133035007

CA13 20 0332

Adoption du second projet de règlement P.2098-LAS-170 - création de la zone H11-19 (Shevchenko - entre Dora et David-Boyer)

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 30 mai 2013 à 19 h ;

Attendu qu'aucune modification n'a été apportée au premier projet de règlement,

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter le second projet de règlement portant le numéro P.2098-LAS-170 intitulé « *Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière créer la zone H11-19 à même une partie de la zone C11-01 afin d'autoriser les classes d'usages « Habitation bifamiliale et trifamiliale » (h2) et « Habitation multifamiliale » (h4) et les dispositions spéciales s'y rattachant* » et de publier l'avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1132363060

CA13 20 0333

Adoption du second projet de règlement P.2098-LAS-171 - agrandissement de la zone H06-19 (90e Avenue et Bayne)

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 30 mai 2013 à 19 h ;

Attendu qu'aucune modification n'a été apportée au premier projet de règlement,

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'adopter le second projet de règlement portant le numéro P.2098-LAS-171 intitulé « *Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à agrandir la zone H06-19 à même une partie de la zone C06-12, tout en ajustant le coefficient d'occupation du sol et la superficie de terrain et par l'ajout d'une disposition spéciale* » et de publier l'avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1132363048

CA13 20 0334**P.I.I.A. - modification du bâtiment au 6811 boulevard Newman**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la modification du bâtiment situé au 6811, boulevard Newman (DC-9901).

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1132363066

CA13 20 0335**P.I.I.A. - remplacement de l'escalier et du garde-corps aux 62-64 - 1ère Avenue**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement de l'escalier et du garde-corps du bâtiment situé aux 62 et 64, 1^{ère} Avenue (DC-9964).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

- Que l'escalier à volées tournantes soit situé au même endroit que l'existant.
- Que le garde-corps soit de couleur noire.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1132363075

CA13 20 0336**P.I.I.A. - remplacement du revêtement au 241 - 1ère Avenue**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration

architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement du revêtement au bâtiment situé au 241, 1^{ère} Avenue (DC-9797).

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1132363068

CA13 20 0337

P.I.I.A. - logement sous-sol au 548 avenue Gérald

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre un logement au sous-sol au 548, avenue Gérald (DC-9963).

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1132363078

CA13 20 0338

P.I.I.A. - agrandissement au 7777 boulevard Newman

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'agrandissement du bâtiment situé au 7777, boulevard Newman (DC-9924).

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1132363076

CA13 20 0339

P.I.I.A. - modification du bâtiment au 7589 rue Édouard

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre la modification du bâtiment situé au 7589, rue Édouard (DC-9978).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

- Que les portes-fenêtres à guillotine et les garde-corps soient de couleur noire.
- Que les arêtes du bâtiment soient marquées par de la pierre de la compagnie « Arriscraft ».
- Que des linteaux soient ajoutés.
- Que le revêtement soit composé de briques de la compagnie « Hanson », modèle « wellington ».

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1132363079

CA13 20 0340
P.I.I.A. - remplacement du revêtement au 7651 rue Centrale

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement du revêtement au bâtiment situé au 7651, rue Centrale (DC-9913).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

- Que le parement du revêtement de la façade avant soit en briques de la compagnie « Hanson », format « Québec », modèle « thuya ».
- Que le parement du revêtement des façades latérales soit en déclin d'aluminium de couleur « earthstone ».

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1132363065

CA13 20 0341
P.I.I.A. - remplacement du revêtement et agrandissement au 48 avenue Highlands

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration

architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement et l'agrandissement du bâtiment situé au 48, avenue Highlands (DC-9882).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

- Que la brique recouvrant la partie agrandie soit de mêmes type, forme, format et couleur que la brique existante sur le bâtiment principal.
- Que le revêtement léger soit de panneaux de fibre de bois (canexel) de couleur « gris brume ».

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1132363067

CA13 20 0342

P.I.I.A. - construction d'un bâtiment industriel sur l'avenue Lafleur

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la construction d'un bâtiment industriel sur le lot numéro 1 930 703 (avenue Lafleur) (DC-9897).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

- Que les parements soient composés de briques de la compagnie « Brampton », format « norman », de couleur « red velours », de blocs de béton, modèle « alba fini meulé », de couleur « charcoal » et de tôles émaillées couleur blanche.
- Qu'un plan d'aménagement paysager soit soumis préalablement à l'émission du permis de construction.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1132363064

CA13 20 0343

P.I.I.A. - affichage au 6797 boulevard Newman

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'affichage sur le bâtiment situé au 6797, boulevard Newman (DA-21348).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que la superficie de l'enseigne soit d'un maximum de 3,83 mètres carrés.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1132363069

CA13 20 0344

P.I.I.A. - agrandissement et modification au 7227 boulevard Newman

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'agrandissement et la modification du bâtiment situé au 7227, boulevard Newman (DC-9939).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

- Que le revêtement constitué de blocs de béton, modèle « alba » et le déclin d'aluminium soit peint en blanc.
- Que le portail d'entrée soit de couleur blanche.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1132363070

CA13 20 0345

P.I.I.A. - remplacement du revêtement au 173 rue Gravel

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé au 173, rue Gravel (DC-9940).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que le parement soit composé de panneaux de fibre de bois (canexel) de couleur « mist grey ».

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1132363071

CA13 20 0346

P.I.I.A. - remplacement des escaliers et des garde-corps aux 81-83 - 1ère Avenue

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement des escaliers et des garde-corps du bâtiment situé aux 81 et 83, 1^{ère} Avenue (DC-9904).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que les nouveaux garde-corps soient de couleur noire.

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1132363072

CA13 20 0347

P.I.I.A. - remplacement du garde-corps au 62 - 8e Avenue

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement du garde-corps du bâtiment situé au 62, 8^e Avenue (DC-9962).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que le garde-corps soit de couleur noire.

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1132363073

CA13 20 0348

P.I.I.A. - remplacement de l'escalier au 321 - 2e Avenue

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement de l'escalier du bâtiment situé au 321, 2^e Avenue (DC-9948).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que l'acier soit peint en noir.
2. Que les marches soient peintes en gris.

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1132363074

CA13 20 0349

P.I.I.A. - remplacement du revêtement 1300 rue Charbonneau

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé au 1300, rue Charbonneau (DC-9549).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que le revêtement soit composé de briques de la compagnie «Hanson», format « csr », modèle « silverleaf » et que les joints soient de couleur brune.
2. Que des allèges et des linteaux identiques aux anciens soient ajoutés.

De rescinder la résolution numéro CA12 20 0511, adoptée par le Conseil d'arrondissement à son assemblée tenue le 10 septembre 2012, à toutes fins que de droits.

Adoptée à l'unanimité.

40.18 1132363077

CA13 20 0350

Retrait d'un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - boulevard LaSalle

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De modifier la résolution CA09 20 0508 afin d'enlever l'espace de stationnement réservé pour personnes handicapées près du 9629B, boulevard LaSalle, cet espace de stationnement n'étant plus requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.19 1136152020

CA13 20 0351

Retrait d'un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - avenue Fothergill

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

De modifier la résolution CA03 20 0657 afin d'enlever l'espace de stationnement réservé pour personnes handicapées près du 373, avenue Fothergill, cet espace de stationnement n'étant plus requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.20 1136152021

CA13 20 0352

Retrait d'espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - avenue Des Rapides

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De rescinder la résolution CA12 20 0578 afin d'enlever l'espace de stationnement réservé pour personnes handicapées près du 8620, avenue Des Rapides, cet espace de stationnement n'étant plus requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.21 1136152023

CA13 20 0353

Annulation de l'autorisation d'occupation du domaine public - escalier au 197-201 - 7e Avenue

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'annuler l'autorisation d'occupation permanente du domaine public (certificat numéro 25571) délivrée le 30 avril 2011 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, pour l'empiétement de l'escalier en cour avant au 197 à 201, 7e Avenue.

De rescinder la résolution numéro CA11 20 0339 adoptée par le Conseil d'arrondissement de LaSalle, le 6 juin 2011, à toutes fins que de droits.

Adoptée à l'unanimité.

40.22 1132363062

CA13 20 0354

Certificats d'occupation du domaine public- avril 2013

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public pour le mois d'avril 2013, relativement aux demandes suivantes :

NUMÉRO CERTIFICAT	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
381284	Trottoir et rue	rue Jacqueline	11 avril 2013
384583	Trottoir et rue	Rue Desaulniers	29 avril 2013
381702	Trottoir et rue	rue Curé-de-Rossi	15 avril 2013
382886	Rue	rue Bernard	22 avril 2013
382898	Rue	rue Brown	23 avril 2013
383166	Trottoir et rue	rue Centrale	24 avril 2013
382880	Rue	rue Bernard	22 avril 2013
384043	Trottoir et rue	90e Avenue	24 avril 2013
379503	Rue	rue Lise	25 mars au 10 avril 2013
381059	Rue	boul. LaSalle	10 avril 2013
382045	Rue	65e Avenue	17 avril 2013
384582	Trottoir et rue	avenue Stirling	11 avril 2013
381640	Trottoir et rue	rue Radisson	10 avril 2013
381821	Trottoir et rue	rue Renée	10 avril 2013
383422	Rue	2e Avenue	26 avril 2013
382828	Trottoir et rue	5e Avenue	30 avril 2013
382450	Trottoir et rue	9e Avenue	22 et 23 avril 2013
382671	Rue	rue Centrale	22 et 23 avril 2013
382980	Rue et fermeture de rue	rue Centrale	25 avril 2013
379676	Rue et fermeture de rue	rue Eastman	2 avril 2013

Adoptée à l'unanimité.

40.23 1132363080

CA13 20 0355**Nettoyage de terrains**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

De mandater la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises afin d'effectuer le nettoyage des propriétés ci-après et de disposer des matières nuisibles, et ce, aux frais du propriétaire, soit:

ADRESSE	NUMÉRO AVIS	DATE AVIS	DÉLAI
9498, rue Airlie	14791	11 mai 2013	10 jours
123, avenue Gérald	14792	11 mai 2013	10 jours
Lot 1 234 517 (63e Avenue)	14793	11 mai 2013	10 jours
315, 1ère Avenue	14794	11 mai 2013	10 jours
7586, rue Jean-Chevalier	14749-1	11 mai 2013	10 jours
320, 4e Avenue	14772	8 mai 2013	10 jours
490, 40e Avenue	14795	11 mai 2013	10 jours
7, 7e Avenue	14797/14797-1	11 et 27 mai 2013	10 jours
9340, rue de Brome	14764-1	15 mai 2013	10 jours
196, avenue Gérald	14814	16 mai 2013	10 jours

Adoptée à l'unanimité.

40.24 1132363061

CA13 20 0356**Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines, de la Direction d'arrondissement de LaSalle

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1134261004

CA13 20 0357**Nomination d'un directeur d'arrondissement adjoint**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De nommer monsieur Benoît Gauthier, directeur des Travaux publics, pour agir à titre de directeur d'arrondissement adjoint à compter du 4 juin 2013.

Adoptée à l'unanimité.

51.01 1132360006

CA13 20 0358**Nomination au poste de directeur bureau d'arrondissement**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De nommer monsieur Pierre Dupuis au poste de directeur bureau d'arrondissement (#103550) à compter du 4 juin 2013.

Adoptée à l'unanimité.

51.03 1132360004

CA13 20 0359**Suite de la période de questions du public**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il y a reprise de la période de questions.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
Mme Oksana Kaluzny	Trous dans la chaussée : 806-808, 4 ^e Avenue 41 ^e et boul. LaSalle Nettoyage de rue : 44 ^e Avenue	Travaux publics
Mme Hélène Brouillette	Le Messenger – info conseil	
Mme Sonja Susnjar	Asphaltage – contrat à Sintra Construction – rue Chatelle	
M. Yves Daoust	Ordre du jour et ajouts	
M. Paul Voizard	Trous, procès-verbaux, règlements et élection	

70.00

CA13 20 0360

Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 21 h 10.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 juillet 2013.